



CAPN du 19 mars 2013 Déclaration du SNUipp-FSU

Les résultats des mutations interdépartementales 2013 sont maintenant connus. Seulement 21 % des enseignants du premier degré ont obtenu satisfaction sur l'un de leurs vœux, contre 25 % l'an dernier. Les modifications des barèmes cette année n'ont pas eu les effets positifs escomptés, notamment pour les rapprochements familiaux, le taux de satisfaction des permutations au titre de rapprochement de conjoints passant de 46 % en 2012 à 39,25 % en 2013. La seule satisfaction est le taux de 90 % des permutations au titre du handicap.

Bon nombre d'enseignants, essentiellement des femmes, ne pourront concilier leur vie familiale et professionnelle et seront souvent contraints à se mettre en disponibilité, congés parentaux ou temps partiels, entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière.

Les principales causes de cet échec sont connues : les suppressions massives des postes ces dernières années ainsi que les départs en retraite plus tardifs. De plus, les DASEN et le ministère ont proposé un calibrage très bas cette année par manque de lisibilité de la situation à la rentrée 2013.

Nous demandons pour cette année des directives claires pour régler dès maintenant dans les départements les situations humaines les plus difficiles et une phase d'ineat-exeat permettant de satisfaire les demandes du plus grand nombre de collègues.

Les collègues de Mayotte qui ont participé par la voie manuelle doivent également voir leurs demandes examinées rapidement en attendant l'intégration de ce nouveau département dans les permutations nationales pour 2014.

Pour l'avenir, il est absolument nécessaire de remettre à plat les règles de mutation et d'améliorer la mobilité des enseignants.

De même, dans cette période de débat parlementaire autour de la loi de refondation de l'école, le SNUipp-FSU rappelle l'importance que ce projet se traduise par des transformations réelles de l'école afin de faire réussir tous les élèves. La rentrée 2013 doit être celle des changements concrets pour l'École et la réussite des élèves. Si nous actons de manière positive la priorité au primaire avec notamment « plus de maitres que de classes », la scolarisation des moins de trois ans, du retour de la formation professionnelle des enseignants, affirmés dans la loi, il faut maintenant passer aux actes. Chacun sait qu'une loi n'a pas le pouvoir à elle seule de changer l'école. Les leviers de la transformation de l'École doivent maintenant être actionnés avec méthode : baisse des effectifs, ouverture de postes RASED et des départs en formation, mise en place réelle, ciblée et accompagnée du « plus de maitres que de classes », travail en équipe, révision des programmes et des dispositifs d'évaluation des élèves, formation initiale mais aussi continue.

Pour avancer, il faut s'appuyer sur l'expertise des enseignants, rétablir des rapports

hiérarchiques fondés sur la confiance et le dialogue, mettre fin à la multiplication des postes à profil, améliorer les conditions de travail et revaloriser les salaires des PE et des instituteurs. De ce point de vue, nous attendons toujours l'ouverture de discussions sur une nécessaire revalorisation des enseignants, qui passe par l'augmentation du point d'indice, la création d'une indemnité s'alignant sur l'ISOE du second degré et améliorer le déroulement de carrière à travers l'accès de tous à la hors classe.

Rien ne doit se faire sans les enseignants. Au contraire, il faut leur redonner de la confiance et de la reconnaissance afin qu'ils retrouvent la fierté de bien faire leur métier. L'épisode des rythmes scolaires montre qu'ils doivent avoir leur mot à dire. Avec notre mot d'ordre « sans accord, c'est le report » affiché lors de la journée du 12 février, nous avons porté l'exigence que soit pris en compte l'avis des enseignants. Nous réaffirmons qu'il faut se donner du temps pour la concertation mais aussi pour réécrire un décret qui n'offre, à ce jour, pas toutes les garanties de réussite. Nous rappelons que pour réussir la réforme des rythmes, elle doit être pensée sur la journée, la semaine et l'année, s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux, élaborée en concertation avec les différents acteurs, et être financée.

Pour toutes ces raisons, le 6 avril, prochain, le SNUipp-FSU et la FSU appellent à une mobilisation nationale à Paris.